

France, Economics in, before 1870

Alain BERAUD
& Philippe STEINER

I. From the end of the 17th Century to 1755

Le terme d'économie politique apparaît en français en 1615 dans le *Traité de l'économie politique* d'Antoine de Montchrestien. Néanmoins, au 17^{ème} siècle, il n'existe en France ni un courant de pensée similaire au mercantilisme anglais, ni une administration formée aux sciences camérales comme en Autriche et en Allemagne, même si Colbert a mis en place une administration du commerce pour favoriser la richesse et la puissance de la monarchie. La réflexion économique s'amorce à la fin du 17^{ème} siècle, alors que le royaume connaît de graves difficultés (crises alimentaires et endettement élevé). Cette situation crée les conditions d'une remise en cause de la politique économique en matière d'approvisionnement des marchés et de fiscalité.

Dans la *Dixme royale* (1707), Vauban soutient que l'organisation fiscale est la cause majeure de la détresse économique du royaume. Il conviendrait, écrit-il, de lever l'impôt en nature en proportion de la récolte brute. Ainsi, l'impôt serait proportionnel à la richesse agricole. Pour le commerce et l'industrie, il prévoit une taxation légère que les corps de métier pourraient répartir.

Le propos de Boisguilbert est plus vaste même s'il s'intéresse aussi à la fiscalité. Sa théorie du marché procède de la philosophie morale janséniste selon laquelle une société fondée sur le comportement intéressé serait aussi ordonnée qu'une société peuplée de gens charitables et pieux (Faccarello 1999). Boisguilbert défend le laisser-faire qui seul peut permettre l'émergence de « prix de proportion », c'est-à-dire de prix tels que chacun gagne à participer aux échanges et tels que chaque échangiste respecte sa contrainte de budget. Il explique que les mauvaises comme les bonnes récoltes perturbent l'activité économique parce qu'elles suscite des variations violentes de prix lorsqu'il n'y a pas libre concurrence, comme c'était le cas, à cette époque, en France (Kaplan 1976). Le marché du blé étant déterminant pour la fixation des revenus des agents (rémunération du capital agricole, paiement des rentes), une variation des prix du blé affectait les autres marchés. Par ailleurs le prix du blé est essentiel pour la subsistance des populations. Les anticipations, fondées ou non, des agents perturbent, aussi, l'économie et l'intervention du gouvernement est impuissante à stabiliser le marché car elle peut être perçue comme le signe d'une crise encore plus grave.

Après la mort de Louis XIV (1715), le régent accepta la politique financière que préconisait John Law. Selon lui, les médiocres performances économiques de la France sont dues à une offre de monnaie insuffisante — ce qui tranche avec les idées de Boisguilbert sur ce point ; en

outré, il explique que la monnaie peut avoir pour contrepartie de la terre ou des actions, c'est-à-dire un capital productif. Ces idées vont être mises en œuvre avec la création d'une compagnie de commerce dont les actions peuvent être achetées par les porteurs de titres publics, fortement dévalués. La société y gagne le droit exclusif d'exploiter de vastes richesses et l'Etat transforme sa dette flottante en dette à long terme. La fusion de la compagnie et de la banque permet de gonfler la masse monétaire et d'augmenter le cours des actions de la compagnie. Fin 1719, Law est nommé Contrôleur général des finances : l'émission de monnaie a été forte (environ un milliard de livres), le taux de l'intérêt a baissé à 2 %. Le cours des actions de la compagnie est stabilisé par un bureau qui intervient sur le marché. Le système s'effondre dès que les agents veulent échanger leurs actions et billets contre des espèces. L'échec de Law laisse des traces profondes. Premièrement, l'occasion a été manquée de moderniser les finances publiques, cet échec pèsera sur les capacités de la monarchie française à assurer le financement de sa politique militaire vis-à-vis de l'Angleterre tout au long du 18^{ème} siècle. Deuxièmement, une forte méfiance vis-à-vis de la monnaie fiduciaire et de la banque marquera les esprits jusqu'à la Révolution.

La réflexion sur la monnaie et le système de Law se poursuit au début du 18^{ème} siècle et de s'effacer devant l'intérêt porté au commerce considéré du point de vue du législateur, comme dans *L'essai sur la nature du commerce en général* (rédigé vers 1728-30, et publié en 1755) de Richard Cantillon et *l'Essai politique sur le commerce* (1736) de Jean-François Melon. Le texte de Cantillon est le plus remarquable en raison de sa théorie du prix (mesuré en terre) et de la théorie générale de la circulation marchande reposant sur le comportement de l'entrepreneur. La théorie de la balance du commerce est modifiée pour tenir compte de l'évaluation en terre des produits échangés et Cantillon lui associe un mécanisme d'équilibre automatique par l'intermédiaire des modifications des dépenses des propriétaires fonciers. La science du « commerce politique » reçoit une impulsion décisive avec l'accession de Jacques Vincent de Gournay à l'Intendance du commerce en 1751. L'idée est que la France doit s'inspirer de l'Angleterre pour valoriser l'activité marchande, mais sa pensée économique est peu originale : il reste proche du mercantilisme défendu par Josiah Child et préconise un bas taux de l'intérêt pour favoriser le commerce. S'il fut important, c'est parce qu'il sut rassembler autour de lui de jeunes administrateurs (comme Véron de Forbonnais, l'abbé Morellet, Turgot) qui furent influents jusqu'à la Révolution.

La science du commerce qui se cristallise dans les écrits de Gournay et de son groupe ou dans *l'Esprit des loix* de Montesquieu se caractérise par quatre traits. Le commerce est un ensemble de flux réels entre les nations qui échangent leurs surplus grâce au savoir faire des commerçants. Deuxièmement, le commerce repose sur le comportement intéressé, et il importe que le commerçant ait un intérêt, économique et symbolique, à rester dans son état, plutôt que de

devenir noble ; troisièmement, il est la forme la plus importante de l'activité économique. Enfin, l'intérêt particulier du commerçant peut être opposé à celui de l'État.

II. 1756-1789 : From Physiocratic *Philosophie économique* to Condorcet's Social mathematics

À partir de 1750, les publications économiques se multiplient et cette croissance s'accélère jusqu'à la Révolution (Perrot 1992 ; Théré in Faccarello 1998). De nouveaux intervenants prennent place avec François Quesnay et les physiocrates dans une période politiquement troublée avec la guerre de sept ans (1756-1763) et le Traité de Paris qui signe la perte d'une grande partie de l'empire colonial français.

L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert est l'occasion pour Forbonnais de rédiger une série d'articles qu'il réunit ensuite dans les influents *Eléments du commerce* (1754) où il expose les vues du groupe de Gournay, sur l'importance des flux monétaires et d'un bas taux de l'intérêt. Mais deux autres auteurs importants interviennent aussi dans l'*Encyclopédie*. Rousseau soutient que la volonté générale est le principe premier de l'économie publique et la règle fondamentale du gouvernement. Cette thèse oppose la vertu républicaine à la richesse et au comportement intéressé. L'abbé de Mably la reprendra pour critiquer les Physiocrates (*Doutes présentés sur l'ordre légal et essentiel des sociétés politiques*, 1767). Elle resurgira au cours de la Révolution, lorsque les plus radicaux des Montagnards se revendiqueront de l'égalitarisme républicain antique pour mettre en cause le droit de propriété et le développement économique par le marché.

C'est par la médecine que Quesnay arrive à l'économie politique. Il y a rencontré la notion alors courante d'économie animale, c'est-à-dire de l'économie entendue comme une organisation harmonieuse de phénomènes divers qui concourent à former un ensemble cohérent : le corps. Il transfère cette notion, comme cela se fait depuis longtemps, au niveau de l'État pour parler d'un gouvernement économique, concept sur lequel il s'appuie pour présenter ses idées (Steiner 1998). Le gouvernement économique a pour tâche d'administrer les ressources (hommes, terres, argent) pour que la nation soit dans l'abondance : le sous-emploi des ressources ne peut être imputé aux individus il est dû aux erreurs du gouvernement économique. Selon Quesnay, le gouvernement économique doit laisser aux comportements intéressés des hommes le soin de décider ce qu'il est bon pour eux d'entreprendre en matière de culture ou de commerce. Il doit se borner à fournir un contexte institutionnel favorable aux comportements intéressés : la liberté du commerce et un impôt prévisible prélevé sur le produit net (et non le produit brut comme chez Vauban) pour préserver le capital productif. Ce dernier est d'ailleurs élevé au rang de variable centrale de

l'économie puisque le montant du produit net est toujours fixé en proportion du capital circulant des fermiers.

Quesnay explique les avantages de la liberté du commerce sur le marché du blé en développant des arguments que Dupont de Nemours et Turgot reprendront. Il explique comment la liberté du commerce atténue les fluctuations brutales du marché — phénomène repéré dès le 17^{ème} siècle par Gregory King — en permettant une compensation de s'exercer entre les nations. Le consommateur tire avantage d'un prix plus stable. Le producteur qui bénéficiera d'un prix plus rémunérateur sera incité à produire plus (puisque le prix ne chute plus avec la bonne récolte). Ses intérêts rejoignent ceux du consommateur (sécurité de l'approvisionnement) et de l'Etat (enrichissement et rentrées fiscales plus élevées).

Quesnay va convertir à ses idées en 1758 le comte de Mirabeau, auteur d'un célèbre ouvrage sur la population et le commerce, *L'ami des hommes* (1758). Leur collaboration étroite donne les grands ouvrages doctrinaux de la Physiocratie (*Théorie de l'impôt*, 1760 et *La philosophie rurale*, 1763) où Quesnay élabore sa théorie de l'impôt unique payé par les seuls propriétaires puisqu'ils sont seuls détenteurs de la rente. Mais le grand apport théorique de la période est le tableau économique dont les différentes versions s'échelonnent entre 1758 et 1767. Le Tableau fait penser à l'approche de Cantillon dont le texte circulait en manuscrit : les flux entre les classes rurales et urbaines sont saisis au niveau global pour montrer comment ces classes sont en relation les unes avec les autres. La différence essentielle est que Cantillon s'intéresse aux phénomènes monétaires et à l'incertitude marchande que néglige Quesnay.

Dans les premières versions du Tableau, Quesnay montre comment la dépense des propriétaires permet de faire circuler les richesses des fermiers et des artisans ; dans les dernières versions, plus macroéconomiques, Quesnay montre sous quelles conditions les dépenses monétaires d'une société réduite à trois classes (fermiers, propriétaires et industriels) permettent de reproduire les conditions de production de la richesse agricole à son niveau optimal. Cette dernière version du Tableau permet aussi d'étudier l'impact d'une dépense de luxe accrue ou d'une fiscalité indirecte sur le montant du produit net et donc d'évaluer leur intérêt pour la nation.

L'école physiocratique prend de l'ampleur dans les années 1760 et joue un rôle dans l'administration économique. En 1764-5, le Contrôleur général Bertin libéralise le commerce du blé et des farines; avec Turgot, Intendant du Limousin, et Pierre Paul Le Mercier de la Rivière, Intendant des Antilles, la haute administration s'ouvre à la physiocratie. La doctrine se diffuse à l'étranger : en Bade, en Autriche, en Toscane, en Pologne, en Russie et en Suède. Toutefois, la série de mauvaises récoltes de la fin des années 60 met fin aux tentatives de libéralisation du

commerce. Quesnay ne s'intéresse plus à l'économie : le relais est pris par un petit nombre d'auteurs au premier rang desquels il faut placer Turgot.

Turgot est proche de la Physiocratie, mais il en diffère sur des points théoriques et pratiques importants. Il en est proche dans la mesure où il prône une liberté totale du commerce, au lieu de s'en tenir à la devise de Gournay « Liberté et protection » ; il reprend l'analyse que Quesnay fait du prix du blé, ainsi que sa théorie du produit net et de l'impôt unique. Mais Turgot n'utilise jamais le tableau économique ; il se contente, dit-il, d'en utiliser la métaphysique, entendons le processus concurrentiel qui en est le support.

L'originalité de Turgot se manifeste dans ses *Réflexions sur la production et la distribution des richesses* parues dans la revue physiocratique, les *Ephémérides du citoyen* en 1766 ainsi que dans plusieurs textes, inachevés ou non publiés à l'époque, comme son essai *Valeur et monnaie*. Son approche est fondée sur la philosophie sensualiste qui oriente vers une théorie subjective de la valeur utilité. Il en est de même de la réflexion économique de l'abbé de Condillac, le théoricien du sensualisme en France, lorsqu'il définit dans son ouvrage (*Le gouvernement et le commerce considérés relativement l'un à l'autre*, 1776) la valeur par le jugement et l'opinion que l'on se fait de la rareté et l'utilité du bien — combinée à une étude approfondie du processus concurrentiel. Il aboutit ainsi à un ensemble remarquable de résultats : 1/ la formation des marchés sur la base de l'intérêt mutuel des acheteurs et des vendeurs sous contrainte des coûts de transport (*Foires et marchés*, 1757) ; 2/ une théorie des prix (valeur appréciative) à partir d'une discussion des rapports entre la rareté (valeur estimative) d'un bien pour les échangistes — mais Turgot s'arrête au cas de deux échangistes et de deux marchandises (*Valeur et monnaie*, 1769) ; 3/ la justification du prêt à intérêt et sa fixation selon les forces de marché (*Mémoire sur le prêt à intérêt*, 1770) ; 4/ une théorie de la formation d'un taux de profit uniforme ou d'une hiérarchie stable de ces taux (*Réflexions*, 1766). Si on rajoute la découverte du principe de rendement décroissant du capital dans l'agriculture, on voit que l'apport théorique est considérable, surtout de la part d'un administrateur chargé de lourdes responsabilités, puisque Turgot est Intendant de Limoges (1761 – 1774) avant de devenir Ministre de la marine (1774), puis Contrôleur général (1774-6) de Louis XVI.

Dans cette dernière fonction, appuyé sur un petit nombre de fidèles (Dupont de Nemours, Condorcet), Turgot œuvre à rétablir la liberté du commerce des grains ainsi que l'abolition des contraintes entourant les métiers industriels. Le problème du libre commerce des grains est l'occasion d'une passe d'armes avec Jacques Necker (*Sur la législation et le commerce des grains*, 1775) qui opposait au libéralisme de Turgot une vision plus souple et plus pragmatique de l'administration du commerce touchant à un domaine dans lequel les anticipations et les craintes des agents étaient essentielles, ce que Turgot néglige.

L'économie politique prend alors une dimension politique explicite. Pour Quesnay et Le Mercier de la Rivière (*L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767) la communauté d'intérêts économiques des différents groupes assure l'harmonie du corps social du moins si le législateur s'entoure d'experts en science économique. Pour Mirabeau et Turgot, les propriétaires fonciers représentent l'intérêt général et doivent déterminer le montant de l'impôt dans des assemblées locales. Ce lien entre propriété, impôt et citoyenneté jouera un rôle essentiel au cours de la Révolution. Ce lien explique aussi que l'on envisage une science générale du social (les sciences morales ou politiques selon l'abbé Baudeau, la science sociale selon Sieyès, Condorcet ou Roederer) dans laquelle l'économie politique prend place à côté de la morale, de la politique et de la jurisprudence. C'est sous cette dénomination que l'économie politique recevra une première forme d'institutionnalisation, avec la classes des sciences morales et politiques de l'Institut (1795) qui deviendra plus tard, l'Académie des Sciences morales et politiques (1832).

Il faut enfin noter un développement particulier dû à la présence de Condorcet, mathématicien de premier ordre, dans l'entourage de Turgot. L'intérêt que Condorcet prend à la chose publique se poursuit au cours de la Révolution et donne lieu à ses essais de mathématiques sociales qui font entrer le calcul, essentiellement la théorie des probabilités, dans la science sociale avec les problèmes d'assurance ou du prêt à intérêt. Tout à fait remarquable est le résultat qu'obtient Condorcet à propos de la recherche de la vérité dans un jury ou une assemblée lorsqu'il y a plusieurs votants et plus de deux choix. Condorcet formule le résultat que démontrera John K. Arrow en 1951 sous le nom de théorème d'impossibilité. Mais dans l'immédiat, hors quelques auteurs isolés comme Achille-Nicolas Isnard (*Traité des richesses*, 1781), Nicolas Canard (*Principes d'économie politique*, 1801) ou Charles-François Biquille (*Théorie élémentaire du commerce*, 1804), cette voie de la science sociale ne sera pas poursuivie, notamment par Say qui la rejette explicitement.

III. 1800-1830 : Say, the Saint-simoniens and the industrial order

La physiocratie continue à jouer un rôle pendant la période révolutionnaire. Nombre de protagonistes ont été formés dans ce cadre intellectuel, et cela reste vrai dans le cas d'auteurs qui vont s'en éloigner sur des points essentiels, comme l'abbé Sieyès, Roederer ou Condorcet. Cependant la diffusion de la *Wealth of Nations* modifie profondément la manière dont l'économie est pensée en France. Deux auteurs symbolisent cette évolution : Jean-Baptiste Say (*Traité d'économie politique*, 1^{ère} édition 1803) et Jean-Charles Simonde de Sismondi (*De la richesse commerciale*, 1803). Bien que nourris de la pensée de Quesnay et de Turgot dont on trouve de nombreuses traces dans leurs ouvrages, ils fondent leur économie politique sur la *Richesse des nations*, dont

l'influente traduction par Germain Garnier paraît en 1802. Pour ces deux auteurs, les points saillants mis en lumière par Smith sont, premièrement, que le producteur industriel acquiert son indépendance sociale grâce au marché puisqu'il ne dépend plus d'un personnage influent (un riche propriétaire foncier), mais de l'ensemble des acheteurs et, deuxièmement, que le niveau de l'activité économique ne dépend pas de la dépense, mais de la quantité de capital. En ce sens, la dimension politique et sociale de l'économie politique est essentielle puisqu'elle définit un nouveau type de société, celle que Say dénomme la société industrielle.

L'économie politique de Say est caractérisée par l'ordre dans lequel il présente son sujet autour du triptyque production – répartition – consommation. Say fait plus que mettre en ordre la pensée de Smith car il s'écarte de Smith et des interprétations britanniques de Smith (Béraud & Steiner 2004). Say suit la tradition de Turgot et Condillac. Sa théorie de la valeur est fondée sur l'utilité et non sur le travail : il rejette donc l'opposition prix naturel/prix de marché pour ne plus considérer, dans les dernières éditions du *Traité* que le prix de marché. En matière de théorie de la production, Say minimise le rôle de la division du travail. Selon lui, les progrès de la richesse sont liés à l'introduction de nouvelles machines, dans lesquelles s'incorpore le savoir scientifique qui met les forces de la nature gratuites à la disposition des producteurs et diminue ainsi les frais de production. La théorie de la répartition est entièrement basée sur les rapports offre/demande des différentes catégories d'offres de services producteurs, l'entrepreneur inclus.

Le nom de Say reste associé à deux apports fondamentaux : la formulation de la loi des débouchés et son analyse du rôle de l'entrepreneur. Celui-ci joue un rôle considérable dans sa théorie. Il est à la fois celui qui coordonne l'usage des services producteurs au sein de l'entreprise et qui relie les différents marchés (des biens finals et des services producteurs) les uns avec les autres : à ce titre, il est, comme chez Cantillon, l'agent économique qui supporte l'incertitude marchande.

Say soutenait que la valeur dépend de l'utilité et qu'elle constitue la mesure de la richesse. Dès 1815, Say se heurte aux critiques que Ricardo formule sur ces deux points. Say n'arrive pas à se défaire de l'objection qu'il lui adresse : la baisse de la valeur d'une marchandise grâce au progrès technique ne peut à la fois indiquer que la société est plus riche (car l'utilité est obtenue avec moins de frais) et moins riche (puisque la valeur a diminué). Dans ce débat, Say a du mal à définir une position qui soit théoriquement fondée et qui soit autre chose qu'une reformulation de la théorie ricardienne de la difficulté de production, théorie de la rente incluse (Hollander 2005). La différence de méthode est certainement plus sensible et sur ce point, Say reçoit l'appui de Sismondi (*Nouveaux principes d'économie politique*, 2^{ème} édition 1826). Mais ils sont en désaccord sur la portée de la loi des débouchés et sur l'interprétation de la crise industrielle anglaise de

1825 : pour Say, elle est due à l'émission excessive de crédits par les banques, alors qu'il s'agit d'une crise de surproduction dont l'origine vient d'un accroissement de la production plus rapide que celui de la consommation.

Le débat sur la valeur se poursuit en France d'une manière originale. Successeur de Say au Collège de France, Rossi abandonne rapidement la position de Say pour se rapprocher de celle de Ricardo, tout en élaborant une synthèse méthodologique qui distingue l'économie pure, abstraite à la manière de Ricardo, et l'économie politique appliquée, soucieuse du contexte institutionnel et politique. Mais surtout, à la suite de Rossi, la position de Say sera critiquée par Dupuit : la valeur d'un bien ne mesure pas son utilité, mais on peut mesurer cette dernière par le sacrifice maximum que l'acheteur est prêt à faire pour l'obtenir.

Au-delà de ces débats théoriques, l'économie politique de Say et de ses successeurs porte sur la nature de la société. L'industrialisme exprime l'idée selon laquelle la société moderne repose sur la maîtrise de l'homme sur la nature grâce à la science et à la technologie d'une part, grâce à la science sociale de l'autre. L'industrialisme valorise l'industrie, l'indépendance sociale produite par le marché et la reconfiguration du politique, avec un Etat moins présent de manière à laisser les acteurs décider de ce qu'il est mieux pour eux et une représentation des citoyens qui donne une plus large place aux classes industrielles. Cette doctrine va se scinder en deux directions au cours des années 1820 lorsque l'industrialisme libéral de Say, Charles Dunoyer et Charles Comte se sépare de l'industrialisme organisateur de Henri Saint-Simon, Auguste Comte et des Saint-simoniens. Sous cette dernière forme, l'industrialisme affirme que le marché n'est pas l'institution adéquate à une répartition efficace des ressources comme le montrent les crises économiques, et il en est de même de la transmission héréditaire : en lieu et place, cet industrialisme projette une organisation centrale et pensée *a priori* de l'activité économique. Il affirme aussi que la société industrielle ne peut reposer sur le seul intérêt égoïste et la doctrine de l'utilité, mais qu'elle a aussi besoin d'un lien moral ou religieux. On est alors proche de thèses socialistes qui fleuriront dans les années 1840.

Cette opposition prend un relief particulier en raison du lien qui s'est formé entre l'industrialisme organisateur et une catégorie sociale nouvelle, celle des ingénieurs. Dès le 18^{ème} siècle, la France se dote d'ingénieurs d'Etat chargés des infrastructures (ponts, routes, canaux), des mines et de la défense. Ces ingénieurs sont sélectionnés par leur maîtrise des mathématiques, techniques de pensée qu'ils emploient dans une profession située à la croisée de la technologie et de l'économie. On voit ainsi s'opérer une liaison entre économie politique et mathématique au travers du calcul économique porté par les ingénieurs économistes (Etnier 1987), comme c'est le cas de Dupuit avec son calcul de l'utilité d'une infrastructure et son principe de tarification sur la

base du gain qu'en retire l'usager. Antoine-Augustin Cournot (*Recherches sur les principes mathématiques de la théorie des richesses*, 1838) est lui un pur mathématicien. S'il développe son approche économique en relation avec les thèses développées par Rossi sur la valeur d'échange, il reste un auteur isolé par l'emploi des mathématiques, mais aussi parce qu'il critique le libre-échange (Vatin 1998). Son ouvrage ne sera guère lu par ses contemporains.

IV. 1830-1870 : The French liberal school, socialisms and the teaching of political economy

Say a consacré une grande partie de son existence à enseigner l'économie politique : à l'Athénée royal (1815-9), au Conservatoire des arts et métiers (1819-32) puis au Collège de France (1830-2). L'importance accordée par Say à l'enseignement de l'économie politique tient d'abord à son adhésion à la philosophie des Lumières qui nous enseigne que les malheurs humains tiennent à l'ignorance des lois de la nature et de la société et à l'emprise des doctrines qui empêchent les individus d'oser penser. Elle tient ensuite à sa théorie économique elle-même puisque Say affirme que les connaissances scientifiques font partie des services producteurs que l'entrepreneur doit réunir pour servir le public de manière efficace.

Cette façon de voir prend son importance dans le débat avec Ricardo. Say ne néglige pas la théorie, et il cherche à valoriser ses apports (loi des débouchés, théorie de la valeur, théorie des services producteurs, etc.), mais l'essentiel est acquis. Suivant un point de vue républicain (Whatmore 2001), Say voit dans l'économie politique le moyen d'aboutir à une société plus efficace et plus juste car plus égalitaire. L'important est donc de diffuser le credo libéral favorable à la liberté du commerce, au libre-échange et à la diminution des impôts. L'accord des économistes fournit une base sûre pour produire une communauté d'idées propres à entraîner le public, alors que les raffinements théoriques de Ricardo, sans portée pratique selon lui, entraînent des désaccords qui éloignent les lecteurs de l'économie politique et de ses applications, comme le montrent les railleries de François Ferrier, un administrateur des douanes, défenseur de la balance du commerce, à l'encontre des économistes (*Du gouvernement considéré dans ses rapports avec le commerce, ou de l'administration commerciale opposée aux économistes du 19^{ème} siècle*, 1804 et 1822.)

Cette conception de l'économie politique s'exprime après la mort de Say (1832) dans les différentes institutions autour desquelles s'organisent les libéraux. François Guizot rétablit en 1832 l'Académie des sciences morales et politiques supprimée par Bonaparte ; les économistes fondent en 1842 la Société d'économie politique pour y discuter de théorie et de politique économique ; l'éditeur Guillaumin facilite leurs publications (la Collection des principaux économistes en 1842 et, en 1852-3, le remarquable *Dictionnaire de l'économie politique*). Finalement,

les économistes libéraux fondent une revue, le *Journal des économistes*, qui paraît de la fin 1841 jusqu'à l'effondrement militaire de la France en 1940.

L'objectif initial du *Journal des économistes* est de diffuser la théorie économique, considérée comme achevée, pour lui donner une portée pratique. Les problèmes essentiels du moment étaient ceux des formes d'association entre les ouvriers et les capitalistes et du renforcement de l'esprit d'entreprise qui n'avait pas porté tous les fruits attendus. La grande bataille est celle de Frédéric Bastiat livre pour le libre-échange en cherchant à susciter en France un mouvement équivalent à celui de la Ligue de Cobden. La lutte contre le socialisme ne figure pas alors parmi les priorités et les économistes libéraux dialoguent avec « les réformateurs sociaux », notamment avec Pierre-Joseph Proudhon qui, grâce à ses relations avec Joseph Garnier alors directeur du *Journal*, est admis parmi les économistes et fait paraître ses *Contradictions économiques* chez Guillaumin. Il est vrai qu'il partage une chose avec eux — la défense de la liberté — et qu'il propose de réfléchir à l'une de ces formes d'association dont il est question, le mutuellisme. En 1848, les choses changent brusquement : d'une part, la suppression de la chaire d'économie politique du Collège de France par le nouveau pouvoir irrite profondément les économistes qui œuvrent à la faire rétablir promptement, d'autre part, les projets en faveur d'une régulation centralisée de l'activité économique (« droit au travail » et ateliers nationaux). Outre les ouvrages écrits en faveur de la défense de la propriété et de l'ordre social, les économistes, notamment Michel Chevalier et Joseph Garnier, combattent les idées de Louis Blanc : rémunérer, dans les ateliers nationaux, le travail indépendamment de sa contribution productive pose un problème d'incitation. Désormais, le *Journal des économistes* voit ses adversaires principaux dans l'ignorance (de l'économie politique), les préjugés protectionnistes et les illusions socialistes. Bastiat développe cette idée dans ses *Sophismes économiques* (1845). Socialisme et protectionnisme sont équivalents car ils impliquent une spoliation, c'est-à-dire un transfert involontaire de ressources qui appauvrit la société au profit du spoliateur.

L'instauration de l'Empire en 1851 opère un clivage entre les économistes. Les plus libéraux, comme Gustave de Molinari, quittent le pays alors que d'autres font progresser leurs idées industrialistes et leurs carrières politiques, comme Chevalier qui est nommé conseiller d'Etat, sénateur et devient conseiller personnel de Napoléon III. Ce ralliement lui donne le moyen de faire progresser la grande idée des économistes libéraux avec la signature du traité de libre-échange dit Cobden-Chevallier, en 1860. L'empire prendra aussi d'autres mesures importantes dans la lignée des idées libérales en restituant aux ouvriers, par la loi de 1864, le droit de coalition — une forme d'association — et en développant l'enseignement de l'économie politique (Levan-Lemesle 2004). Jusqu'alors elle n'était enseignée que dans quelques écoles

spéciales (Conservatoire, Collège de France, Ponts et Chaussée) : l'enseignement public s'ouvre à partir de 1860 avec des enseignements en province et un cours à Paris par Anselme Batbie. Le développement de l'enseignement de l'économie politique ne prendra de l'essor qu'avec la réforme des études de droit en 1877.

References

- Béraud, Alain & Steiner, Philippe (eds.) (2004) *L'économie politique néo-smithienne sur le Continent : 1800-1848*, special issue of *Æconomia*, vol. 34
- Breton, Yves & Lutfalla, Michel (eds.) (1991) *L'économie politique en France au 19^{ème} siècle*, Paris: Economica
- Charles, Loïc, Lefèvre Philippe & Théré Christine (eds.) (forthcoming) *Commerce, population et société autour de Vincent de Gournay*, Paris: INED
- Dockès, Pierre *et alii* (eds.) (2000) *Les traditions économiques françaises : 1848-1939*, Paris: CNRS éditions
- Etner, François (1987) *Histoire du calcul économique en France*, Paris: Economica
- Faccarello, Gilbert (ed.) (1998) *Studies in the History of French Political Economy. From Bodin to Walras*, London: Routledge
- Faccarello, Gilbert (1999) *The Foundations of laissez-Faire. The Economics of Pierre de Boisguilbert*, London: Routledge
- Hollander, Samuel (2005) *Say and the Classical Canon in Economics. The British Connection in French Classicism*, London: Routledge
- Kaplan, Stephen (1976) *Bread, Politics and Political Economy in the Reign of Louis XV*, Den Hague: Martinus Nijhoff
- Levan-Lemesle, Lucette (2004) *Le juste et le riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris: Ministère de l'économie
- Perrot, Jean-Claude (1992) *Une histoire intellectuelle de l'économie politique (XVII-XVIII siècle)*, Paris: EHESS
- Potier, Jean-Pierre & Tiran, André (eds.) (2003) *Say : nouveaux regards sur son œuvre*, Paris: Economica
- Steiner, Philippe (1998a) *La 'Science nouvelle' de l'économie politique*, Paris: Presses universitaires de France
- Steiner, Philippe (1998b) *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris: Presses universitaires de France
- Vatin, François (1998) *Economie politique et économie naturelle chez Cournot*, Paris: Presses universitaires de France
- Whatmore, Richard (2000) *Republicanism and the French Revolution. An intellectual history of Say's political economy*, Oxford: Oxford university Press